



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

FAIRLIGHT CONSEIL – Modification(s) de société

Référence : L025082

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 10 mai 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

Capital social Dénomination : FAIRLIGHT CONSEIL. Forme : Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle (SASU). Siège social : 21 Rue des Frères Blin, 35000 Rennes. 922635057 RCS de Rennes Aux termes de l'AGE en date du 3 mai 2024, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 5000 euros à 260000 euros. ARTICLE 6 – APPORTS (nouvelle rédaction) Il est ajouté les paragraphes suivants : « L'assemblée générale extraordinaire du 03 mai 2024 a augmenté le capital social d'une somme de 255 000 euros par apport en nature de 255.000 actions de Monsieur Arnaud Boudet, sans comptabilisation de prime d'émission. » ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL (nouvelle rédaction) « Le capital social est fixé à la somme de DEUX CENTS SOIXANTE MILLE EUROS (260 000 €), divisé en DEUX CENTS SOIXANTE MILLE (260 000) ACTIONS de UN EURO (1 €) de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie entièrement souscrites et libérées, attribuées aux associés en proportion de leurs apports. ». Mention sera portée au RCS de Rennes

[Consulter cette annonce en ligne](#)